



Conseil Participatif de Faculté

PROCES – VERBAL

Séance du 07 mai 2009

Approuvé le 17 septembre 2009

PRESENTS	
Membres du Conseil	François AUDIGIER, Sylvie CEBE, Guido GENDOLLA, Myriam GREMION, Erika HOFMANN, Charles MAGNIN, Marie-Noëlle SCHURMANS, Tanja WRANIK, Pascal ZESIGER (président)
Ex officio	Valérie KICIMAN, Pascale PASCHE, Anastasia TRYPHON – conseillères aux études,
Invité(s)	
EXCUSES	
Membres du Conseil	André GIORDAN, Dirk KERZEL, Myriam MEUWLY-BONTE, Alison MONTAGRIN, Fanny ROCHAT
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Bernard SCHNEUWLY - doyen

Ordre du jour

- 1 - Approbation du projet de procès-verbal de la séance du 02.04.2009
- 2 - Communications du doyen [annulé]
- 3 - Approbation de la liste des cours des Sections de Psychologie et des Sciences de l'éducation
- 4 - Election de la Présidence de la Section de Psychologie
 - Désignation du candidat à la fonction de président
 - Ratification de la nomination du vice-président
- 5 - Divers

En ouverture de séance, P. Zesiger propose, en l'absence de « communications du doyen », de traiter le point n° 4 « Election du Président de la Section de Psychologie » en début de séance afin de ne pas retenir Fabio Lorenzi-Cioldi, candidat à la fonction de Président, durant toute la séance. Le Conseil participatif accepte cette modification de l'ordre du jour (inversion des points n°3 et n°4).

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 02.04.2009

Le procès-verbal est adopté sans modification.

2. COMMUNICATIONS DU DOYEN [ANNULÉ]

3. ELECTION DE LA PRÉSIDENTE DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE

- ✓ Election du candidat à la fonction de président
- ✓ Ratification de la nomination du vice-président

F. Lorenzi-Cioldi précise avec humour que sa « campagne présidentielle » a été facilitée par le peu [voire l'absence] de candidats à la fonction.

Il indique qu'il a souhaité s'adjoindre un vice-président pour la durée de son mandat, en la personne de G. Mugny qui, malgré la prolongation d'une année du mandat de vice-doyen (2009/10), a accepté d'assumer cette charge supplémentaire. La ratification du choix du vice-président de la Section de Psychologie sera donc également proposée au vote du Conseil participatif de ce jour.

S'agissant toutefois d'une situation sans précédent, le vice-décanat étant récent au sein de la FPSE, il est important de préciser que la validité de l'élection a fait l'objet d'une vérification auprès du service juridique de l'Université et que le « cumul des mandats » considéré ne pose aucun problème du point de vue légal. Concernant le fait que les deux candidats à la présidence et vice-présidence de la Section de Psychologie soient issus de la même orientation (psychologie sociale), ce cas de figure s'est déjà produit par le passé et n'a pas rencontré d'opposition particulière. Les Collèges de Section et de Faculté ont, par ailleurs, validé cette proposition de nouvelle présidence de manière quasi unanime.

F. Lorenzi-Cioldi brosse rapidement le tableau de la mission qui l'attend : nouvelle Loi sur l'Université et modification des structures (ex. disparition du Conseil de Section), développement de nouvelles orientations au sein de la Section et réflexion sur une nouvelle répartition des moyens (au sein des nouvelles Commissions de structure qui deviennent une seule et unique Commission de planification académique), ainsi qu'un certain nombre de dossiers dont il doit encore prendre connaissance ...

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

✓ Soumise au vote, l'élection de Fabio Lorenzi-Cioldi à la Présidence de la Section de psychologie est adoptée par 7 oui, 1 non et 1 abstention.

→ La nomination de Gabriel Mugny à la vice-présidence de la Section de psychologie est ratifiée par le Conseil participatif par 6 oui et 3 abstentions.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COURS DES SECTIONS DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

✓ Liste des cours de la Section de psychologie

Les programmes de la section n'ont subi que des légères modifications par rapport à l'année dernière. Elles sont liées à des nouvelles nominations, effectives ou en cours, et un départ la retraite. Deux modifications sont signalées concernant les listes distribuées:

- le remplacement de NN par C.-A. Hauert pour le cours 71131 « Développement et apprentissages moteurs » (option B1)
- l'ajout du cours 72102 « Développement cognitif et différences individuelles », dans le domaine vieillissement de l'orientation appliquée.

Ne suscitant ni commentaire, ni question, la liste des cours de la Section de psychologie pour :

- le baccalauréat universitaire en Psychologie (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année),
- la Maîtrise universitaires en Psychologie,
- la Maîtrise universitaire en Logopédie,
- la Maîtrise universitaire interdisciplinaire en Neurosciences*,

... est adoptée à l'unanimité (9 voix).

* A noter que, concernant la Maîtrise en Neurosciences, seuls les cours donnés au sein de la FPSE sont soumis à l'approbation du Conseil participatif.

✓ Liste des cours de la Section des Sciences de l'éducation

Baccalauréat universitaire 1^{er} et 2^{ème} cycles

Les cours n°742210 et 742212 de D. Diagne, « L'éducation entre l'état et le marché : analyse des nouvelles réformes en éducation » et « Recherches en économie et management de l'éducation : questions d'actualité et problèmes non résolus » seront peut-être amenés à changer d'intitulés.

Le cours n°742320 « Milieux de vie, travail et formation : analyse de l'activité en situation » de M. Durand ne sera pas donné en 2009/10 [Bachelor 2^{ème} cycle].

Maîtrise universitaire orientation AISE

Module 3 : Didactique ~~des langues~~ de l'oral

Le cours n°7522AB « Séminaire interactif de recherche : crise du lien social, médiations et remédiations » sera proposé par F. Carvajal. Il sera donné en 2009/10.

Maîtrise universitaire orientation Formation des Adultes : R.A.S.

Soumise au vote, la liste des cours de la Section des Sciences de l'éducation pour :

- le baccalauréat universitaire en Sciences de l'éducation (1^{er} & 2^{ème} cycles),
- la Maîtrise universitaires orientation AISE,
- la Maîtrise universitaire orientation Formation des Adultes,

... est adoptée à l'unanimité (9 voix).

Départ *G. Gendolla*

Maîtrise universitaire en Education spéciale

Enseignements à option : ~~9~~ 6 crédits à choix. Cette diminution de 3 crédits s'explique par le fait que, dans le domaine pratique, le stage de formation dans une institution spécialisée est passé lui, de 6 à 9 crédits.

Licence Mention Enseignement [L.M.E.] : R.A.S.

Ne suscitant ni commentaire, ni question, la liste des cours de la Section des Sciences de l'éducation pour :

- la Maîtrise universitaires en Education spéciale,
- la Licence Mention Enseignement [L.M.E.]

... est adoptée à l'unanimité (8 voix).

5. DIVERS

Aucun.

GE/18.05.2009/M.Philippe